



INFO LTDH

Numéro 007 Avril 2013

LIGUE TCHADIENNE DES DROITS DE L'HOMME

SOS, ENFANTS EN DANGER!!

Nul ne peut cacher le soleil indéfiniment avec une main. Dans la partie septentrionale du Tchad, ce sont les enfants-soldats. La partie australe par contre porte deux échardes que sont d'une part les enfants-bouvier et d'autre part la traite de mineurs de sexe féminin en faveur des parents qu'ils soient géniteurs où apparentés. Il est vrai que des stratégies de proximité semblent prendre racine çà et là. C'est le cas des Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés pour la partie boréale. Quant à la partie australe, l'Etat tchadien mène des actions louables sauf qu'il reste beaucoup à faire du côté des parents; qui semblent être pris à la gorge par une sorte de misère noire et qui n'ont d'autre voie de recours que la traite de leurs progénitures sous toute forme que cela requiert. Alors, à quel saint faudrait-il se vouer?!



Enfants bouvier. Ph/DR

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME

Un mois d'emprisonnement. Telle est la sanction que le nommé Djotobi, élève de son état a écopé dans son village natal de Koutoutou 2 dans le canton Kab (Krim-krim). Son péché; c'est d'avoir réclamé la parcelle de son père défunt qui a été vendu en toute clandestinité. Il a obtenu sa liberté grâce à l'intervention de la cellule de la LTDH de Krim Krim.

Plus de 20 personnes et non des moindres dans le canton Borö ont vu les pipelines emporter leurs champs sans le moindre dédommagement. Bien au contraire, « compensation » leur a été faite par des coups de matraque des vaillants gendarmes chargés d'assurer leur protection ainsi que celle de leurs biens. Pour la petite histoire; Mr Tamaïnodji Sylvain qui totalise 444 arbres n'a été dédommagé que de la valeur de 52 arbres tandis que le restant ne serait pas pris en compte par faute de programmation informatique. Le 25 avril, la coordination Régionale du Logone et Tandjilé de la LTDH a entrepris une médiation et le 26 avril un comité de gestion de la crise a été mis sur pied. Celui-ci a élaboré une lettre de réclamation adressée à Griffith avec copie aux autorités administratives, aux stations radios locales.

Kétengué Nanemadji, enfant bouvier âgé de 13 ans, venu de Réni dans le canton Djoli a été intercepté le 25 avril par la police de Sarh. La coordination régionale de la LTDH informée de l'affaire, s'est rendue dans les locaux de la police afin de récupérer la victime. Laquelle victime, après une nuit à la coordination régionale a été remise à ses parents. Par contre, une enquête est déclenchée par la police pour retrouver l'auteur de l'acte dans le féric d'Elibongo.

Coup de foudre, quand tu nous tues!! Mr Ali Abdoulaye, âgé de 33ans a détourné Mlle Morbéal Justine âgée de 15 ans depuis 6 mois pour en faire sa partenaire. Le 25 avril, à l'hôpital de Sarh où les tourtereaux se sont présentés pour le choix d'une méthode contraceptive; ils se font prendre par les parents de la dulcinée puis conduits au commissariat de police. La coordination régionale a voulu assister les parents de la fille dans la rédaction d'une plainte contre Mr Ali. Malheureusement pour la coordination, la raison de l'argent a prévalu sur le droit. Une somme de 100.000 FCFA a été versée aux parents de la fille et à la surprise de tous Ali a retrouvé sa liberté puis la fille a été transférée à Doba auprès de son père. Affaire à rebondissement!

Activités de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme

Une réunion de travail regroupant le PNUD et la LTDH le 13 avril dans les locaux de celle-ci a permis à ces partenaires de voir ensemble l'évolution des activités du projet « Bureau d'Aide Juridique » (**BAJ**). Cette évaluation a permis aux deux partenaires d'apprécier à sa juste valeur le travail de sensibilisation qui est fait sur le terrain ainsi que les limites qui se présentent à la LTDH quant à son accomplissement. De prime à bord, il a été invoqué par la LTDH, son ardent désir d'aller plus loin dans sa préoccupation de donner jour au volet judiciaire sans lequel le travail de sensibilisation présente constamment un goût d'inachevé. Proposition qui semble requérir l'adhésion du PNUD à première vue tant les travaux de sensibilisation portent des fruits escomptés.

La rédaction du triennal ou plan d'action 2014-2016 semble être très avancée et la rencontre de fin mai prévue à cet effet pourrait avoir lieu. Dans les couloirs de la coordination nationale, des langues se délient pour rassurer les uns et les autres que le pari de Sarh serait tenu afin de finaliser le document de travail. Toutefois, c'est du côté des activités fédératrices que les réflexions doivent se focaliser pour que la boucle soit bouclée.

Les évaluateurs du projet Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés (**EAFG**) ont eu un échange le 14 mai avec la LTDH sur l'enrôlement des mineurs dans les camps des réfugiés. Le souhait de la LTDH est de voir davantage des personnes qualifiées en la matière conduire ce projet innovateur et porteur de grandes espérances quand aux droits de l'enfant au Tchad. En effet, il faut rappeler que le projet EAFG a pour objectifs entre autres: améliorer la protection de l'enfant dans les conflits armés par une meilleure compréhension, assimilation et la mise en pratique des règles de droit touchant à la protection de l'Enfant et à terme; contribuer à éviter que les mineurs soient recrutés par les forces et groupes armés. Les localités initialement visées sont entre autres: Abéché, Adré, Biltine, Goré, Goz-Béida, Iriba, Maro et Moussoro.

A priori, le projet intéresse à plus d'un titre le principal bailleur de fonds qui est l'ambassade de France au Tchad. Elle pense qu'au regard des résultats probants; la reconduction du projet s'avère indispensable pour le bien de tous. Notre souhait de bon vent au projet!

Le mot du coordonnateur national...

Dégradation des Droits de l'Homme! Le ciel est-il tombé sur la tête des autorités ou s'agit-il simplement d'un changement de stratégie de répression? Vous constaterez depuis plus de 6 mois une dégradation de la situation des Droits Humains dans le pays de Toumaï. En plus de l'insécurité au quotidien, de la cherté de vie, de la perte des valeurs (corruption, impunité, etc.) nous assistons à une censure en règle. Personne n'est épargnée. Ainsi, avions-nous assisté en observateur à l'arrestation des « Honorables » députés Gali, Routouang, Saleh Maki, Dr Hassan Kadre et des militaires des plus fidèles à IDI à savoir le Général Weiding et le Colonel Ngaro Ahidjo; l'enseignant, le Dr Allyo; des journalistes: Eric Topona, De La Tchiré, Etienne Laokolé. L'épée de Damoclès pèse toujours sur Nékim Jean-Claude et les responsables de l'UST. Comme si cela ne suffisait pas, les libertés d'opinion, de réunion et d'aller et venir sont contrôlées et par endroit formellement interdites. Dans ces conditions, les Organisations de la Société Civile doivent être plus que jamais solidaires. Les citoyens doivent savoir que certains mots tels que: **alternance et changement sont strictement interdits d'usage.**
A bon entendeur, salut!

CONTACTS

 BP 2037 N'djamena - Tchad
 00 235 62 18 90 40 / 90 18 90 40
 <http://www.latdh.org>
 Ltdh_tchad@yahoo.fr